

# MAUTHAUSEN

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN  
31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V<sup>e</sup> - Téléphone : 326 54-51 - C. C. P. Paris 5331-73

EN PAGES

intérieures

NOS

PÈLERINAGES

1971 *wavy line*

## INCONSCIENCE ou DUPLICITÉ ?

Il nous arrive parfois d'être saisi d'une angoisse intolérable quand certains souvenirs se déroulent devant notre conscience, souvenirs de faits dont nous avons été témoins, qui nous font revivre le calvaire et la mort de certains de nos compagnons dans le camp de Mauthausen.

Il nous arrive aussi d'être saisi d'un sentiment identique quand, par transposition, nous essayons de vivre les sentiments éprouvés par une maman ou une épouse de nos suppliciés.

Qui ne s'est mis à la place de ces mamans de Tulle, attendant un soir la rentrée de leurs enfants lycéens et qui les retrouvèrent pendus, dispersés dans les rues de la ville ?

Qui ne s'est mis à la place des vieillards, femmes et enfants enfermés dans l'église d'Oradour-sur-Glane, massacrés et carbonisés ?...

C'est atroce !

Et pourtant, Lammerding, le général hitlérien commandant la division S.S. Das Reich, auteur des massacres de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, vient de s'éteindre paisiblement. Ce criminel de guerre, chef d'entreprise, pouvait poursuivre en toute tranquillité ses activités politiques anciennes, à la direction des relations internationales de la « Fédération allemande des anciens waffen S.S. ».

Ses obsèques à Dusseldorf donnèrent lieu à une manifestation injurieuse pour les victimes. Elles se firent en présence de 500 anciens S.S. de la division Das Reich. Les discours prononcés le présentent en victime et en héros.

« Traqué à mort après l'affaire de Tulle, Lammerding en a été une victime tardive. » « Par son héroïsme, Lammerding était un exemple pour la jeunesse... »

C'est ignoble !...

Lammerding n'est pas un cas isolé ; actuellement, il reste 600 criminels de guerre qui, condamnés à mort par les tribunaux français, vivent une vie paisible dans les hauts postes de responsabilité, qu'ils ont obtenus depuis la fin de la guerre, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé.

A ceux-ci, il faut ajouter tous les tortionnaires de tous les camps, et pour ne citer que celui de Mauthausen, rappelons seulement les noms de Schulze et Streitwieser. Les comités de Tulle pour le jugement de Lammerding, et celui des Ardennes pour le jugement de Molinari, viennent de lancer l'idée de la création d'un Comité national pour l'extradition et le jugement des criminels de guerre coupables de massacres, chacun pour leur compte, de centaines de résistants et de victimes innocentes.

(Suite page 3)

## NOS RASSEMBLEMENTS FRATERNELS ...

C'est avec empressement que, depuis plusieurs années, je me rends fidèlement au « Vin de l'amitié » qui réunit de nombreux anciens de Mauthausen, dont plusieurs viennent accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants.

Avec émotion on y retrouve aussi des veuves, des orphelins, des familles qui, au cours des pèlerinages annuels ou dans les congrès et manifestations du souvenir, ont contracté des liens d'amitié avec les survivants, compagnons d'épreuves de leurs chers disparus.

Les premières années qui ont suivi mon retour, je ne parvenais pas à me libérer de mes obligations particulièrement absorbantes, comme chacun peut le deviner, les samedis et dimanches.

Mais dès que cela m'a été possible, je me suis fait un devoir de répondre à cette

invitation et maintenant c'est devenu pour moi un besoin impérieux.

Il nous est tonique de retrouver ceux dont nous avons partagé les épreuves, il y a plus de vingt-cinq ans, et avec qui les liens tissés alors n'ont fait que se renforcer au cours des années.

Depuis, nous avons découvert d'autres camarades que nous n'avions pas connus dans nos commandos ; les possibilités de contacts étaient si limitées en dehors de l'équipe restreinte de ceux avec qui nous vivions quotidiennement !...

Mais nous avons été unis ensemble par une telle communauté de destin dans la résistance, la souffrance et l'espérance que cela nous rend plus proche d'eux que nous ne le sommes de beaucoup de nos contemporains qui n'ont jamais eu à affronter un tel combat physique et moral.

(Suite page 2)

Les familles étaient fidèles au rendez-vous annuel du vin de l'amitié.



# NOS RENCONTRES DE L'AMITIÉ *(Suite)*

Je suis émerveillé et bouleversé à la fois de l'empressement que mettent à traverser la France, tels ou tels de nos amis

me féliciter, à travers la salle, d'avoir su quitter la « sainte table » pour venir partager celle des camarades.

amis pour évoquer le sacrifice de nos camarades pour la libération et l'entente fraternelle de tous les peuples ; ne devient-elle pas sainte, elle aussi, la table qui nous rassemble fraternellement entre survivants autour de ceux qui nous ont quittés ? Ne tend-elle pas vers le même but qui est de rétablir la solidarité et l'amitié entre les hommes ?



Dans la bonne humeur, le vin de l'amitié était tiré des tonnelets de Beaujolais par les nombreux participants (rescapés, familles, invités).

qui n'hésitent pas à affronter les fatigues de deux nuits dans le train et d'une nuit à l'hôtel pour communier, pendant quelques heures, dans l'évocation des souvenirs dramatiques de la déportation et des joies enivrantes de la libération.

Parmi ceux que je connais du commando de Steyr, où j'ai travaillé plusieurs mois, il en est venu de Pau, de La Rochelle, de Nantes, des Sables-d'Olonne, de la Haute-Vienne, de Dordogne, d'Evreux, de la Marne, de Villeurbanne, des Vosges, de l'Aisne et j'en oublie. Il y avait probablement bien peu de régions de France à ne pas être représentées.

Comme il nous est précieux d'évoquer la mémoire de nos disparus et de leur témoigner qu'ils vivent toujours en nos esprits et en nos cœurs ! Nous sommes convaincus que c'est une façon de rendre présent et agissant leur sacrifice.

Nous devons remercier Emile VALLEY qui, après s'être montré un magnifique et dévoué rassembleur dès le camp, continue avec un merveilleux allant à être celui qui entretient, organise et étend ce grand courant d'amitié. Il sait associer les familles à cet élan d'amour de la liberté, du respect de la dignité de chaque homme, et l'entraide fraternelle qui nous soulevait tous face à la haine et à l'oppression nazies.

Avec l'enjouement espiègle dont il a le secret et qui n'est pas étranger à la bonne humeur qu'il fait passer dans nos réunions et nos voyages, il s'est servi du micro pour

J'ai été sensible au rapprochement ; pour moi, il y a une vraie continuité entre le

**Abbé Jean - Louis  
GITENET**

— Matricule 53 803 —

sacrifice du Christ pour la libération et la communion des hommes que je célébrais le matin et la présence au milieu de nos

Nous sommes les survivants et les témoins du drame qui voudraient conjuguer leurs voix et leurs énergies pour faire comprendre aux générations qui montent que ce n'est pas en se croisant les bras, en laissant sombrer dans l'oubli cette catastrophe, en tolérant que n'importe quel courant s'empare des esprits et galvanise les foules que l'humanité trouvera le bonheur et la paix. Il faut rappeler que ce vent de démence qui a sévi dans les camps est d'autant plus inhumain et barbare qu'il s'est situé au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en plein Occident si fier de sa civilisation et de ses progrès scientifiques, techniques et industriels.

C'est ce qu'en termes d'une grande élévation de pensée notre camarade, le Professeur Roger HEIM a affirmé au terme de nos deux rencontres. Il a été unanimement et chaleureusement approuvé par tous les participants, espagnols, français, amis venus nous saluer de Belgique et même de la République Démocratique Allemande.

En conclusion, nous souhaitons tous qu'aux prochaines rencontres nous nous retrouvions encore plus nombreux pour rendre notre témoignage plus efficace pour l'avènement de la paix et d'une humanité plus juste et plus fraternelle.



Un gros plan sur une des tables de Gusen, autour du Président R. HEIM.

## INCONSCIENCE ou DUPLICITÉ ?

(suite de la première page)

Cette initiative devrait pouvoir obtenir l'adhésion active de toutes les organisations de résistance, de déportation et de victimes, et outre l'extradition — dont un accord en ce sens vient d'être signé entre les gouvernements français et d'Allemagne fédérale —, ce Comité devrait se préoccuper du développement inquiétant des organisations nazies, tel le nouveau mouvement d'extrême droite qui, sous le nom d' « Aktion Widerstand » — action de résistance — vient de rassembler tous les groupements néo-nazis existant en Allemagne : depuis le N.P.D. (Parti national démocrate) d'Adolf Von Tadden, en passant par tous les groupements actuellement dispersés, tels les « Réfugiés de l'Est », l' « Action Oder-Neisse », l' « Union des propriétaires fonciers est-allemands », les anciens membres des casques d'acier Stahlhelm, des étudiants activistes de droite, ainsi que les anciens notables du régime hitlérien à qui le nouveau mouvement d'extrême droite ouvre toutes grandes ses portes.

En effet, le développement de ces organisations nazies, leurs manifestations publiques, sans réaction de la part des autorités officielles, nous semblent impossibles à imaginer et à comprendre, et certains d'entre nous peuvent se demander si c'est là le résultat d'une politique d'inconscience ou de duplicité ?

Témoins de la mise en œuvre de moyens atroces d'extermination, nous avons le devoir de porter un témoignage permanent, et de rester vigilants devant les tentatives, d'où qu'elles viennent, de reconstitution de cette philosophie qui a donné lieu à des comportements monstrueux.

Il ne s'agit pas de nous réjouir dans la perspective de « vengeance satisfaite » ; il s'agit, au-delà de l'esprit de justice, d'une œuvre humaniste qui a pour seul objectif la formation des générations montantes, l'information sur les crimes commis, sur le calvaire subi par des millions de personnes dans le monde, afin que, dans l'avenir, de telles atrocités ne puissent plus se reproduire.

F. RICOL,  
Vice-Président  
Mle 60 514.

## Le criminel SCHULZE ENFIN EN PRISON !...

Le Comité international de Mauthausen est intervenu à maintes reprises auprès du procureur de Cologne pour que les condamnations prononcées contre Schulze et Streitweiser soient exécutées. Dans le bulletin n° 151 de juillet 1970, nous annoncions que Streitweiser purgeait sa peine de prison à vie, mais que Schulze avait obtenu un délai avant d'être emprisonné pour accomplir les quelque sept ans restant sur les quinze années de prison prononcées à son encontre.

Suite à une nouvelle démarche du Comité international, le procureur a annoncé, le 8 février 1971, que Schulze était emprisonné.

Ainsi, grâce à la ténacité de notre Comité international, ces criminels sont en prison. Mais nous devons rester vigilants afin que ces peines, déjà bien légères face aux crimes commis par ces deux S.S., ne soient pas atténuées. Notre vigilance doit être d'autant plus grande que nous n'oublions pas que le procureur de Cologne écrivait le 18 mars 1970 à notre ami, le Dr DURMAYER : « Le tribunal de Cologne examine actuellement si le condamné (Schulze) pourra bénéficier d'un sursis pour le reste de sa peine. »

Cette information nous parvient au moment où ce bulletin est sous presse. Elle ne change rien à l'éditorial de notre ami RICOL ; au contraire, elle le renforce en apportant la preuve que l'action persévérante porte ses fruits.

# Décisions relatives au Congrès de l'Amicale

RÉUNION DU BUREAU : 6 FÉVRIER 1971

Etaient présents : Prof. Roger HEIM, Général PETCHOT-BACQUE, Mme LE CORRE, Michel HACQ, Paul PICOT, Manuel RAZOLA, Frédéric RICOL, Révérend-Père RIQUET, Robert SHEPPARD, Emile VALLEY, André LAITHIER, Colonel Louis ANE, Jacques HENRIET, Jacques ARNAUD, Robert CORBIN, Raymond HALLERY, Julien JACQUES, José PERLADO, Maurice PETIT.

Au cours de sa réunion du 6 février, le bureau de l'Amicale a été amené à examiner dans quelles conditions pourrait se tenir le prochain Congrès de notre Association, conformément au mandat reçu du Conseil d'administration.

La discussion a fait ressortir les principes qui doivent nous animer à ce sujet : favoriser la rencontre des survivants et des familles, à périodes régulières, pour resserrer les liens entre tous ; exalter publiquement le souvenir de la Déportation ; tenir compte des possibilités de l'Amicale et surtout de celles de ses adhérents.

L'an dernier, en raison de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire, nous avons fait un grand effort, couronné de succès, pour la réussite du grand pèlerinage du mois de mai. Nous avons réussi à tenir notre Congrès, mais en le décalant en octobre, en supprimant plusieurs repas de commandos, et en regroupant certains autres. Dans ces conditions, il n'a pas paru possible, pour 1971, de réunir le Congrès comme à l'accoutumée au printemps.

Le bureau a donc décidé à l'unanimité de fixer le prochain Congrès au mois de mai 1972, dans une ville de province de préférence, si possible à la Pentecôte.

Chacun sait que dans nos Congrès annuels se trouvent réunies deux manifestations différentes : d'une part les rencontres amicales (déjeuners, excursions) et les cérémonies commémoratives, et d'autre part l'Assemblée générale statutaire, qui doit statuer sur l'activité

du Conseil d'administration et du bureau, voter le rapport financier, élire le Conseil.

Pour 1971, donc, le bureau a décidé de limiter notre rencontre à la tenue d'une Assemblée Générale, conformément à la loi.

L'Amicale pourra ainsi apporter le plus grand soin à l'organisation des pèlerinages et des repas de commandos, aux périodes habituelles, et ne pas entraîner à des dépenses répétées les camarades et familles de province.

Bien entendu, l'Assemblée Générale est ouverte à tous les adhérents (à jour de leurs cotisations, selon la formule consacrée). Elle se tiendra, sauf empêchements ultérieurs, le dimanche 10 octobre de 9 h à 12 h au Palais de la Mutualité à Paris, juste avant le repas traditionnel du commando du Loibl-Pass.

Mais dès la Pentecôte 1972, nous reprendrons le cours habituel de nos Congrès. Le 25<sup>e</sup> anniversaire a été un grand succès pour notre Amicale dans le cadre de toutes les cérémonies de la Déportation. Mais en dépit des deuils cruels et des rangs qui s'éclaircissent, nous ferons en sorte que les prochaines rencontres, les prochains anniversaires nous retrouvent toujours aussi unis, aussi vaillants pour continuer notre œuvre.

### CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE 1971

Comme chaque année, les recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissements de second degré ont vu leur attention attirée par circulaire ministérielle (n° 70-493 du 28-12-1970) sur l'organisation du concours national de la Résistance, qui aura lieu le mercredi 17 mars 1971. En raison du deuil national, le concours portera sur le Général de Gaulle et la Résistance française.

Nous souhaitons que de très nombreux élèves des classes de troisième et des classes terminales y participent, et que nos camarades qui en ont l'occasion s'adressent à ce sujet aux directeurs d'établissements et aux professeurs concernés.

### Convocation de l'Assemblée générale de l'Amicale

Conformément aux statuts et à la loi de 1901, notre association tiendra cette année son Assemblée générale le dimanche 10 octobre 1971 au Palais de la Mutualité à Paris, à 9 heures.

Ordre du jour :  
Rapport d'activité,  
Rapport financier,  
Election du Conseil d'administration,  
Questions diverses.

## Lettre de notre Président à Monsieur DE BRESSON

Directeur général de l'O.R.T.F.

Monsieur le Directeur Général,

Le 14 février 1971, à l'O.R.T.F., lors de l'émission de « 24 heures sur la 2 », M. Molinari, condamné à mort par contumace par un tribunal militaire français siégeant à Metz le 13 avril 1951 pour crime de guerre, a porté jugement et critique sur la Résistance française sous l'occupation.

Je tiens à porter à votre connaissance en le soulignant l'émotion et l'indignation des rescapés et des familles des Déportés de Mauthausen.

Cette diffusion a été ressentie comme offense et outrage aux morts pour la France et à la Résistance française toute entière.

Vingt-six ans ont passé, la blessure demeure. Vous concevez qu'il est intolérable de supporter un tel spectacle et une telle audition.

Nous attendons, par respect pour nos morts que soit respecté le sacrifice des hommes qui ont su choisir le devoir, que les coupables condamnés se taisent et ne deviennent pas nos juges.

Nous demandons que cessent l'injure et le scandale, et pour ce faire, dans des circonstances similaires, que des personnalités qualifiées de la Résistance et de la Déportation puissent faire connaître aux téléspectateurs la vérité sur la Résistance que M. Molinari ne peut juger qu'à travers ses agissements que la justice a condamnés.

Dans l'attente de votre réponse,

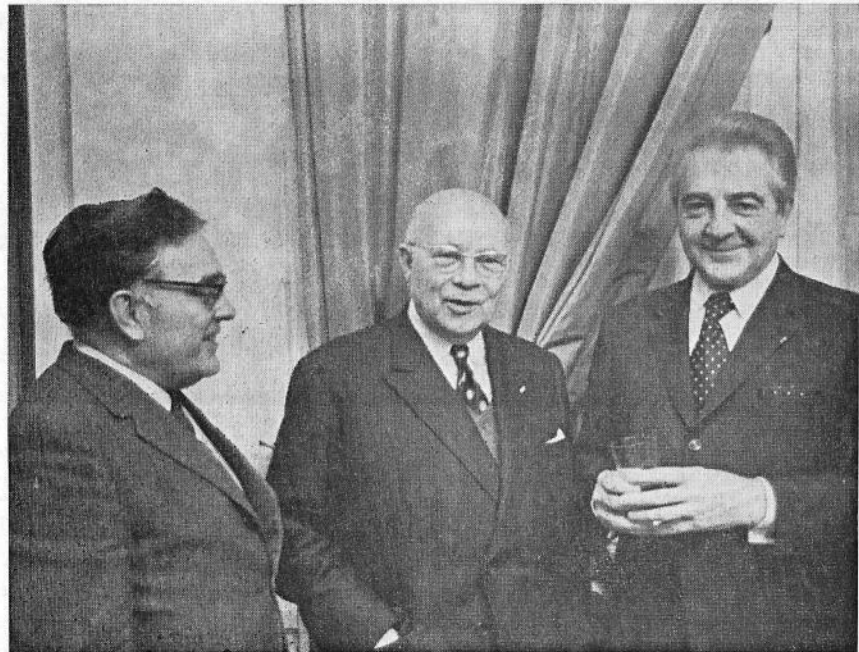
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Le Président :  
Professeur Roger HEIM,  
Membre de l'Institut.

# RECEPTION

## au Ministère

### POUR LA NOUVELLE ANNÉE



De gauche à droite : Emile VALLEY, le Président Roger HEIM et M. le Ministre des A. C. V. G. H. DUVILLARD, lors de la réception offerte par ce dernier aux Présidents et Secrétaires généraux des organisations d'Anciens Combattants dans les salons du Ministère.

A DÉCOUPER SUIVANT LE POINTILLÉ

## RAPPEL

Dans le numéro de janvier dernier, il vous a été demandé de bien vouloir remplir et renvoyer un questionnaire destiné à la mise à jour du fichier de l'Amicale.

Le cinquième à peine des camarades a répondu à notre appel.

Nous insistons donc auprès des retardataires, afin qu'ils s'arment d'un peu de courage, remplissent le questionnaire reproduit ci-dessous, et le fassent parvenir à l'Amicale.

Merci d'avance.

Le Bureau.

NOM (1) : ..... Prénom : .....  
Nationalité : ..... Date et lieu de naissance (2) : .....  
Adresse (2) : .....  
N° téléphone : .....  
Date arrestation : ..... Date arrivée à MAUTHAUSEN : .....  
Venant de : .....  
Matricule : ..... Commandos : .....  
Numéro Carte Déporté Politique - Résistant : .....  
Etes-vous pensionné ? ..... Taux (facultatif) : .....

(1) En majuscule.

(2) Nom de la ville en majuscule suivi du numéro du département.

## NOS DROITS ...

### QUELQUES PRECISIONS

Le Bulletin de janvier a publié un communiqué du Ministre des Anciens Combattants faisant état des mesures nouvelles incluses dans le budget 1971 et concernant les Déportés Politiques, les veuves et les ascendants.

Des précisions nous ayant été demandées, nous précisons :

**Egalité des droits.** — La procédure de mise à parité des pensions des Déportés Politiques avec celles des Déportés Résistants est engagée depuis le 1<sup>er</sup> janvier. L'égalité sera complète à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974 (1).

Mais, sauf exceptions, la mise en paiement de la première tranche ne commencera pas avant juillet, et dans certains cas, en octobre (avec bien entendu rappel à compter du 1<sup>er</sup> janvier).

**Pensions des ayants cause.** — Les nouvelles mesures ne concernent pas l'ensemble des veuves et des ascendants mais, seulement :

— les veuves des très grands invalides qui bénéficiaient de l'article L. 18 du Code des Pensions (majoration pour « tierce personne »), sous réserve que ces veuves remplissent certaines conditions : (âge, durée du mariage). Montant de la majoration : 360,85 F annuels (2).

— Les ascendants atteints d'une maladie entraînant une incapacité permanente de travail **sans condition d'âge.**

— Les ascendants ayant perdu plusieurs enfants sous les drapeaux. Montant de la majoration à partir du second enfant : 51,35 F annuels.

**Impôts.** — Une disposition nouvelle qui peut être intéressante pour des ménages de déportés : l'attribution d'une demi-part familiale supplémentaire lorsque chacun des conjoints est titulaire :

— soit de la carte nationale d'invalidité ;  
— soit d'une pension d'invalidité (guerre ou travail) de 40 % au moins.

(1) Etant entendu que les délais pourront être abrégés, nous l'espérons.

(2) Valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> octobre 1970 : 10,31 F.

### MEDAILLE DU XXV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

L'Amicale a fait frapper une médaille souvenir à l'occasion du XXV<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp. Cette médaille en bronze de 32 mm de diamètre avec un ruban aux couleurs bleu et blanc de notre rayé représente notre Monument au Père-Lachaise avec l'inscription 1945-1970. Le verso est uni afin de vous permettre d'y faire graver votre nom et votre numéro matricule, etc.

Des centaines et des centaines de déportés et familles sont déjà en possession de cette médaille qui constitue pour eux un souvenir et un témoignage.

Il en reste quelques centaines en stock à l'Amicale, alors, vous qui ne l'avez pas encore, commandez-la sans retard. Il n'y aura pas de deuxième tirage. Envoyez aujourd'hui-même 20 F par mandat, par chèque ou virement postal C.C.P. Paris 5331.73 en précisant au dos « médaille souvenir » ainsi que votre adresse. Si vous l'avez déjà peut-être voudrez-vous en offrir une à une famille de vos connaissances ou au choix de l'Amicale, dans ce cas-là, précisez-le sur votre talon de chèque.

## Le "SS" STANGL de Hartheim enfin jugé et condamné !

L'un des SS les plus sanguinaires que le régime nazi ait engendré, l'ex-capitaine STANGL vient d'être condamné à la prison à vie pour l'homicide de 400 000 juifs à Treblinka. Cette peine a été commuée en 15 années de prison pour permettre de le juger aussi en Autriche pour l'assassinat de 20 000 personnes à Hartheim.

Notre ami PAPPALATTERA vient de publier en Italie un article très documenté sur ce criminel. Nous en publierons les passages relatifs à son rôle à Hartheim dans notre prochain bulletin.

## Les anciens dignitaires nazis reprennent officiellement du service



Notre ami RICOL indique, dans son article, qu'un nouveau mouvement d'extrême droite intitulé « Aktion Widerstand » fédère depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1970 tous les groupements néo-nazis existant en Allemagne. Il est important de noter que parmi ses dirigeants on trouve en particulier les anciens notables du régime hitlérien :

— Peter Bruno KLEIST, SS Sturmbannführer, attaché en 1938 à l'état-major des S.S. et ensuite chef du département est-européen au ministère des Affaires étrangères de RIBBENTROP ; et, à partir de 1941, haut fonctionnaire au ministère du Reich pour les territoires occupés de l'Est, avec pour fonction principale la germanisation des Etats baltes.

— Erich KERNMAYER (Erich Kern) SS Hauptsturmführer, qui fut chef de l'Office national socialiste de presse à Vienne après l'Anschluss.

— Herbert BOEHME, ancien haut fonctionnaire des S.A.

— Linus KATHER, ex-membre de l'union hitlérienne des travailleurs, et après la guerre, l'organisateur des premières associations de réfugiés de l'Est en Allemagne occidentale.

— Arthur ERHARDT, SS Obersturmbannführer, qui fut un des fondateurs et inspirateurs idéologiques du mouvement Est.

— Bernhard WINTZEK, directeur du mensuel « Mut » (courage) publié à Wurzburg.

## DATES IMPORTANTES ... A RETENIR !

### Dimanche 25 Avril 1971

« JOURNÉE SOUVENIR DE LA DÉPORTATION »

Cérémonie au Monument du Père-Lachaise  
à 9 h 30.

Rendez-vous à la porte principale du cimetière,  
boulevard de Ménilmontant, à 9 h 15.

### Mercredi 5 Mai 1971

« ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION  
DU CAMP »

Cérémonie à l'Arc de Triomphe, à 18 h 30.

Rendez-vous à 18 h, angle des Champs-Élysées  
et de la place de l'Étoile, trottoir de droite,  
face à l'Arc de Triomphe.

# PROGRAMMES DES PÈLERINAGES 1971

Chaque année, depuis 1948, notre Amicale organise des pèlerinages au camp de Mauthausen auxquels participent fidèlement des rescapés et un grand nombre de familles de nos camarades morts au camp, victimes de la barbarie nazie, et aussi les familles de ceux décédés après leur retour.

Tous ces pèlerinages n'ont pas, bien entendu, l'importance qu'eurent ceux marquant les dixième, vingtième, vingt-cinquième anniversaires de la libération du camp ou ceux organisés à l'occasion de l'inauguration des différents Monuments et Stèles élevés par notre Amicale à Mauthausen et dans les commandos. Tous regroupent cependant, fraternellement unis, un nombre important de rescapés et de papas, de mamans, de veuves, d'enfants, de frères et sœurs de nos disparus, qui viennent y puiser un réconfort et le courage de poursuivre la route. Tous unis dans un ardent désir de ne plus revoir les atrocités qui ont marqué notre vie, tous unis par une profonde amitié, nous irons, en souvenir de nos morts, nous recueillir à nouveau, en 1971, au camp de Mauthausen et dans les commandos.

E. VALLEY.

## PÈLERINAGE N° 1

**Du 7 MAI (départ PARIS 22 h. 15) au 12 MAI (retour PARIS 8 h 15)**

Pèlerinage au camp de MAUTHAUSEN où aura lieu la cérémonie internationale du 26<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp. Puis, nous irons nous recueillir dans les commandos d'EBENSEE, HARTHEIM, LINZ, GUSEN, STEYR et MELK.

Une journée de détente avec la visite de VIENNE terminera ce voyage.

PRIX à partir de KEHL (y compris couchette aller et retour en première classe) .....	320 F
Droit d'inscription .....	20 F
TOTAL .....	340 F

INSCRIPTIONS AVANT LE 10 AVRIL 1971.

## PÈLERINAGE N° 2

**Du 3 AOÛT (départ PARIS 22 h. 15) au 11 AOÛT (retour PARIS 8 h. 15)**

Pèlerinage au camp de MAUTHAUSEN et aux commandos d'EBENSEE, HARTHEIM, GUSEN et MELK, puis, par YBBS et KLAGENFURT, arrivée en Yougoslavie ; cérémonie au Monument du LJUBELJ, journée d'amitié et du souvenir franco-yougoslave à TRZIC ; visite de LJUBELJANA et promenade au Lac de BLED.

Retour en longeant le Lac de WORTHERSEE, montée au GROSS-GLOCKNER dont le point culminant est à 2 501 m. Dîner et logement.

Descente à SALZBURG par ZELL-AM-SEE.

PRIX à partir de KEHL (y compris couchette aller et retour en première classe) .....	530 F
Droit d'inscription .....	20 F
TOTAL .....	550 F

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1971.

## PÈLERINAGE N° 3

**Du 29 OCTOBRE (départ PARIS 22 h. 15) au 2 NOVEMBRE (retour PARIS 8 h 15)**

Pèlerinage de la Toussaint au camp de MAUTHAUSEN et dans les commandos d'EBENSEE, HARTHEIM, GUSEN, LINZ, STEYR et MELK.

PRIX à partir de KEHL (y compris couchette aller et retour en première classe) .....	220 F
Droit d'inscription .....	20 F
TOTAL .....	240 F

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1971.

### ONT DROIT AU BILLET GRATUIT EN FRANCE :

1° La veuve, les parents, les grands-parents, les enfants et petits-enfants d'un déporté mort en déportation et au nom duquel la famille a reçu la carte de **déporté résistant**.

2° **Deux membres** de la famille d'un déporté politique mort au camp (les billets sont accordés, par ordre de priorité, aux conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs) en possession de la carte de **déporté politique**.

### ONT DROIT AU BILLET GRATUIT EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE :

3° **Deux membres** de la famille d'un déporté **résistant** ou **politique** mort au camp (les billets sont accordés par ordre de priorité, aux conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs) en possession de la carte de **déporté politique** ou de la carte de **déporté résistant**, délivrée par le ministère des Anciens Combattants.

4° Les déportés **résistants** ou **politiques**.

5° Les déportés ayant une carte d'invalidité « Double Barre » peuvent également obtenir un billet gratuit sur le territoire allemand pour la personne les accompagnant.

L'Amicale se charge d'obtenir vos billets gratuits, tant sur le parcours français que sur le parcours allemand. Dès que nous aurons reçu votre inscription, nous vous adresserons les pièces à remplir en conséquence.

# Colis et mandats de Noël ...

Comme chaque année, l'Amicale a envoyé un certain nombre de colis et de mandats à l'occasion de Noël et du Nouvel An, pour maintenir les liens d'amitié et de solidarité avec des camarades et des familles, âgés ou malades, qui ne peuvent jamais, pour bien des raisons, participer à nos réunions, congrès ou repas de commandos. Ces envois sont toujours les bienvenus, ainsi qu'en témoignent les lettres que nous recevons à l'Amicale.

Ci-après nous publions quelques extraits de ces correspondances qui nous encouragent à continuer dans cette voie.

« Chers amis, ...J'ai bien reçu votre colis et vous en remercie ; tout est bon et cela m'a fait plaisir. »

**Mme Vve E.** (Paris-20°).

« Monsieur, ...Nous vous remercions ainsi que l'Amicale de Mauthausen de la gentillesse que vous nous portez à mes enfants et moi-même chaque année. »

**Mme Vve G.** (Mazille).

« Mon cher Emile, ...Bien reçu le colis qui nous a fait plaisir à ma femme et moi. Vous êtes vraiment gentil de penser aux vieux ; en effet, nous avons 84 ans tous les deux. Amitiés à toute la famille des déportés qui n'oublie pas les vieux. »

**M. et Mme L.** (Guilliers).

« Nous vous remercions amicalement pour votre geste. Nous voyons que nous ne sommes pas oubliés, ce qui nous fait plaisir. »

**M. et Mme M.** (Damouy).

« Messieurs, ...Je reçois à l'instant le colis que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Je suis toujours très touchée de cette délicate attention, car ce colis contient tout ce qui peut faire plaisir à une personne âgée. »

**Mme P.** (Badonviller).

« Chers amis de l'Amicale, ...Je viens de recevoir votre généreux colis, je vous en remercie de tout cœur. Merci à tous les camarades de l'Amicale qui participent à cette solidarité. »

**M. M.** (Annecy).

« Monsieur, ...J'ai bien reçu votre mandat et vous remercie de tout cœur. Je remercie toute l'Amicale de Mauthausen pour ses bons souhaits ; je ne peux rien faire d'autre malheureusement, étant clouée à la maison et ne pouvant plus descendre de chez moi à la suite d'une chute, et maintenant je ne me remettra plus jamais car j'ai 81 ans. Enfin, Monsieur VALLEY, je remercie encore une fois toutes les personnes qui s'occupent de l'Amicale. Recevez mes meilleurs souhaits pour 1971. »

**Mme Vve V.** (Saint-Denis).

« Cher Mimile, chers amis, ...Nous ne savons trouver les mots pour vous remercier, cher Mimile, et tous ceux qui ont participé à la confection du superbe colis que nous venons de recevoir. Quand nous l'avons ouvert nous n'osions pas causer ou nous regarder, tellement nous étions touchés par cet énorme colis. Croyez bien que nous sommes fiers d'appartenir à une si bonne et si gentille famille. Merci, mon cher Mimile, merci aussi à ceux qui participent à nous faire ce don qui, ma foi, est très bien accueilli. C'est très gentil et c'est du fond du cœur que nous vous disons merci. »

**M. et Mme B.** (Argenteuil).

« Infiniment touchée de votre aimable geste, je vous adresse mes bien sincères remerciements et vous prie de croire à mes meilleurs sentiments. »

**Mme L. V.** (Pontarlier).

« Je viens vous remercier pour le mandat que vous avez envoyé à ma belle-mère et dont il lui a été impossible de vous remercier elle-même ; depuis deux mois elle est hospitalisée. Je suis sa belle-fille dont mon mari est décédé à Mauthausen,

et depuis plusieurs années je m'occupe d'elle car elle est invalide. Je vous remercie de l'avoir aidée chaque année à améliorer sa situation ; elle avait ce seul fils dont j'ai quatre enfants que j'ai dû élever seule. »

**Mme B.** (Tulle).

« Je suis la bru de M. et Mme J.B., à St-Junien, et c'est en leur nom que je vous remercie de la délicate attention que vous avez eue à leur égard pour les fêtes. Ils l'ont d'autant plus apprécié qu'ils sont malheureusement tous les deux hospitalisés. »

« Monsieur le Secrétaire général, ...J'ai bien reçu votre colis annoncé la veille par une aimable lettre. Une fois de plus, me voici comblée par des friandises et deux beaux livres. Je ne sais comment vous remercier de votre gentillesse.

Je suis profondément touchée de constater que tous les ans l'Amicale me témoigne ainsi son amitié à laquelle je suis très sensible. Je vous remercie également de vos bons vœux, et à mon tour, j'adresse les miens les plus sincères à tous les membres de l'Amicale. »

**Mme Vve D.** (Clermont-Ferrand).

« Monsieur, ...A la suite d'une grave opération en mai 1969, ne pouvant rester seul, j'ai dû abandonner mon domicile de Bichancourt pour entrer le 20 septembre ici, à la maison de retraite. Je vous suis reconnaissant d'avoir pensé à moi pour le colis et je vous en remercie beaucoup. »

**M. D.** (Saint-Gobain).

« Je viens vous remercier de l'envoi de votre mandat et de votre lettre et vous en remercie ; cela fait plaisir de voir que vous n'oubliez pas les vieilles mamans de vos camarades disparus. Je vous adresse à tous mes vœux de bonne année et bonne santé. »

**Mme Vve E.** (Bois-d'Arcey).

« Monsieur le Secrétaire, ...C'est avec plaisir que j'ai reçu le beau et bon colis que vous avez eu la bonté de me faire parvenir ; comme cela semble bon d'avoir quelques douceurs et de si bonnes choses dont je suis privée. »

**Mme Vve E.** (Wasigny).

« Chers amis, ...Nous avons reçu votre colis hier au soir ; je vous remercie beaucoup de gâter mes enfants, car en grandissant, ils sont toujours aussi gourmands ; je ne les prive pas, mais ils n'en ont jamais assez. En vous disant encore une fois merci, je vous envoie nos bonnes amitiés à tous. »

**Mme T.** (Paray).

« Chers camarades et amis, ...J'ai bien reçu votre mandat et je vous en remercie de tout cœur. Je joins mes bons vœux de bonne et heureuse année, ainsi que de bonne santé pour 1971. Bien à vous. »

**T. G.** (Stains).

« Chers amis, ...Vous êtes trop aimables de faire tant de frais ; je suis un peu grippée mais j'ai cependant goûté aux bonbons, ils sont très bons. Hélas ! j'ai maintenant 80 ans et nos chers disparus manquent depuis tant d'années. »

**Mme Vve S.** (Cinq-Mars).

« Chers amis, ...C'est avec émotion que je vous remercie pour le don que vous avez la

gentillesse de m'envoyer. Tout d'abord, j'ai été étonnée de voir le facteur avec un mandat, ne sachant d'où il venait ; ensuite j'ai pleuré, non de douleur, mais des douces larmes de reconnaissance et d'amitié, car c'est un triste premier Noël que j'ai passé avec mes deux enfants, mais sans leur père et mon mari, sans Bob.

Pour cette joie que vous nous avez procurée, je ne sais comment vous remercier ; enfin soyez tous remerciés, principalement vous, mais aussi tous les amis de notre Amicale ; je dis notre, car je crois que j'en fais toujours partie avec mes enfants au lieu et place de notre cher disparu. »

**Mme Vve Z.** (Fouquières-lez-Lens).

« Votre colis m'est bien parvenu et m'a fait un très grand plaisir. Je vous remercie sincèrement ainsi que l'Amicale. »

**Mme Vve T.** (Choisy-le-Roi).

« Cher Monsieur, ...Je suis très sensible à votre lettre si bonne, si affectueuse, et au mandat que vous m'envoyez si régulièrement. Veuillez croire à mes sentiments bien reconnaissants. »

**Mme M.** (Manosque).

« Cher camarade, ...J'ai bien reçu votre mandat et votre lettre, cela m'a fait grand plaisir ; je vous remercie ainsi que ma femme et mes enfants. Mes meilleurs vœux. »

**M. F.** (Narbonne).

« Cher Valley, ...Merci de ta gentille carte et de tous tes bons souhaits de bonne année, ainsi que du magnifique colis qui m'a fait grand plaisir. Je suis heureux de voir tant d'amitié de ta part, ainsi que de l'Amicale de Mauthausen. »

**R. G.** (Valigny).

« Je vous remercie pour le mandat, ainsi que tous les autres camarades qui s'intéressent à ma situation et à ma santé. »

**P. M.** (Luchon).

« Cher ami, ...J'ai bien reçu mon petit colis et je vous en remercie de tout cœur. Ma femme et moi-même nous vous présentons nos meilleurs vœux et une bonne santé. »

**F. P.** (Champigny).

« M. P. B. vous remercie ; il a été très touché de votre gentillesse ; ce colis lui a donné le courage de voir que vous seul pensez à lui. Il pensera à vous tous les 6 et 7 février, à toute cette bonne famille qu'il avait retrouvée l'an dernier. »

**B. P.** (Toulouse).

« Cher camarade, ...J'ai bien reçu le colis que vous m'avez envoyé et je vous adresse tous mes remerciements. »

**C. N.** (Cossé-le-Vivien).

« Mon cher camarade, ...J'ai bien reçu ta lettre, ainsi que le petit colis qui, tu peux le croire, avec ma femme, nous a fait un grand plaisir, surtout de savoir que notre Amicale est toujours et plus que jamais dévouée envers ses camarades de souffrance. »

**A. P.** (Vitry).

« Monsieur Valley et l'Amicale, ...Je vous écris au nom de mon mari pour vous remercier tous du colis reçu avec tant de plaisir. Toutes ces gâteries lui font tellement plaisir venant de la part de ses camarades ; elles lui semblent d'autant plus savoureuses qu'elles ont le goût de la camaraderie et de la fraternité qui règnent parmi les déportés de Mauthausen. Pour tout cela, je joins mes remerciements aux siens et vous suis infiniment reconnaissante pour la joie que vous lui apportez. »

**Mme L.** (Villeurbanne).

« Chers amis de l'Amicale, ...J'ai bien reçu votre colis avec plaisir, et je vous adresse un grand merci pour l'amitié que vous nous portez de la part de la grande famille de Mauthausen et votre dévouement. »

**Mme G.** (Reims).

« ...Je vous écris cette lettre pour vous remercier de tout mon cœur ; je ne sais comment exprimer ma reconnaissance envers vous. Votre colis nous est parvenu et c'est avec plaisir que nous l'avons accueilli. »

**Mme Vve R.** (Cirey).

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

Nous avons le triste devoir de vous informer du décès de nos camarades :

**CARDON Faul**, ancien de Wiener-Neustadt, matricule 27 500.

**COUTIN Henri**, ancien de Gusen I, matricule 59 793.

**DAL-BON Ange**, ancien de Melk, matricule 62 223.

**DENOIX René**, ancien de Gusen I et Steyr, matricule 53 739.

**DETTWEILER Jean**, ancien de Melk-Ebensee, matricule 62 280.

**FOURCADE Jean**, ancien du Loibl-Pass, matricule 62 317.

**FOGELMAN André**, ancien de Mauthausen, Gusen.

**GUILMINEAU Onésime**, ancien d'Ebensee, Reld-Ziph, Wiener-Neustadt, matricule 26 604.

**TUR Jean-Marc**, ancien de Mauthausen, matricule 4 910.

**VICTOR Abel**, ancien de Loibl-Pass, matricule 27 734.

**BARTALOT AULADELL Buenaventura**, ancien de Mauthausen, matricule 6 234.

**RAVE Robert**, ancien d'Ebensee, matricule 28 466.

C'est avec tristesse que nous apprenons également le décès de :

**CARDON Gilbert**, fils de notre camarade **CARDON Paul**, matricule 27 500 de Wiener-Neustadt. Gilbert a suivi son papa de très près puisque dans ce même bulletin nous vous informons également de son décès survenu trois semaines avant son fils.

Mme **GULLINO**, tante de Michel **FISORE**, décédé le 11-11-1944 à Gusen I.

Mme **KNECHT**, veuve de notre camarade **KNECHT Edouard**, matricule 89 698, décédé à Linz III.

M. **LEVY-CAEN Georges**, père de **Thérèse LEVY-CAEN**, ancienne de Ravensbrück-Mauthausen, décédée au camp.

Mme **LOTHION**, mère de **LOTHION Maurice**, matricule 60 190, décédé à Gusen.

Nos camarades :

**LIGONNIERE Joseph**, ancien d'Ebensee, matricule 27 159, nous fait part du malheur qui le frappe par la perte de sa fille de 17 ans à la suite d'un accident de la route.

**BARBERI Daniel**, ancien de Wiener-Neustadt, Ebensee, matricule 27 765, nous fait part du décès de son père.

**BARTY Robert**, ancien de Linz, Redl-Zipf, matricule 28 682, nous fait part du décès de sa mère.

Nous apprenons le décès de **Jean PARMENTIER** de Château-du-Loir dans la Sarthe, membre bienfaiteur de l'Amicale que beaucoup de nos camarades connaissent.

A toutes les familles, à tous nos camarades et amis, nous renouvelons nos très sincères condoléances et les assurons de notre fidèle amitié.



## NAISSANCE



**PICHER Baltasar**, ancien de Mauthausen, matricule 5 137, est heureux de nous annoncer la naissance de son petit-fils **Jean-Manuel**.

Nous adressons nos meilleurs vœux au bébé et nos sincères félicitations aux parents et grands-parents.

## MARIAGES

**DESSEAUVE Eugène**, ancien de Melk-Ebensee, matricule 62 275, nous fait part du mariage de sa fille **Nicole** avec **Roger DUFOUR**.

**FROMENTIN Jacques**, ancien de Wiener-Neudorf, matricule 26 777, est heureux de nous informer de l'union de son fils **Jean-Pierre** avec **Françoise DEMOLINIS**.

**PAGES Marcel**, ancien de Wiener-Neustadt, matricule 138 771, nous fait part du mariage de son fils **Michel** avec **Martine GADOUX**.

**SEGUY Georges**, ancien de Mauthausen-Rüstung, matricule 60 581, est heureux de nous annoncer le mariage de sa fille **Danielle** avec **Guy PAPELIER**.

**VANSTEENKISTE Robert**, de Linz, nous fait part du mariage de son fils **Alain** avec **Maryse ORPEL**.

*Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations aux parents.*



## DECORATION



Nous adressons nos sincères félicitations à notre camarade **SEDOFF Théodore**, ancien de Passau II, matricule 22 774, qui a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.



## RECHERCHES



Qui aurait connu **FRANÇOIS Georges**, résistant arrêté le 30-8-1942 à Bordeaux, prison du Fort du Ha, Romainville, Compiègne, déporté à Mauthausen en octobre 1943, matricule 37 766, dirigé à Ebensee en janvier 1944 où il est décédé le 25-4-1945.

Qui aurait connu **GRUEL Albert**, arrêté à Paris en juin 1942, prison de Fresnes, déporté à Mauthausen et dirigé sur Gusen I où il est décédé le 12-3-1945.

# L'AMICALE était présente ...

### A ROMAINVILLE,

Nos amis **A. LAITHIER**, **R. ROBY**, **S. GRYNVOGEL**, **M. RIOUX**, **F. LE COZ** représentèrent l'Amicale de Mauthausen à la commémoration traditionnelle du premier convoi de femmes déportées à partir du Fort de Romainville, et participèrent aux cérémonies aux plaques dans le fort, au dépôt de fleurs à la statue élevée à la mémoire de **Danièle Casanova**, ainsi qu'à l'assemblée organisée à la Salle des Fêtes de la ville.

### AMICALE DU « RESEAU AGIR »,

Notre ami **DUVAIL** a assisté à la manifestation du souvenir organisée le 6 février 1971, à la Gare du Nord, par l'Amicale du « Réseau Agir ».

### A L'ARC DE TRIOMPHE,

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mise au tombeau du

Soldat Inconnu, nos amis **E. VALLEY** et **A. LAITHIER** représentaient notre Amicale, dont le drapeau était porté par notre ami **M. RIOUX**, aux cérémonies de la flamme du 28 janvier 1971, présidées par **M. le Ministre des Anciens Combattants**.

### A PROPOS DE LA PRESENTATION DE « J'AI SURVECU A MA MORT » DANS LE LOT-ET-GARONNE

Une erreur matérielle s'est glissée dans le texte relatif à la tournée de présentation de films dans le Lot-et-Garonne. Nos remerciements s'adressaient également à nos camarades **MAHE** à Aiguillon, et **LAFFINEUR** à Sainte-Livrade. Que ces amis, qui ont contribué au succès de ces séances, trouvent ici nos sincères excuses.

## COTISATIONS

# 1 9 7 1

La Commission de contrôle financier, réunie le 6 février 1971, constate que l'encaissement des cotisations par l'envoi de traites revient à 6 F en moyenne par cotisation encaissée, compte tenu que les frais sont les mêmes pour les traites réglées que pour les traites refusées. Les membres de la Commission de contrôle financier sont convaincus que le fait d'attirer l'attention des adhérents de l'Amicale sur une dépense inutile de plusieurs centaines de milliers d'anciens francs aura pour conséquence d'amener tous ceux qui n'ont pas encore leur timbre 1971 à ne pas remettre à demain le règlement de leur cotisation.

Nous connaissons trop l'attachement de nos adhérents à leur Amicale pour penser un seul instant qu'ils refuseront de nous aider à faire des économies.

Pour éviter d'oublier, avant de refermer ce bulletin, établissez un chèque ou un chèque postal (10 F pour les déportés, 5 F pour les familles) et adressez-le à l'Amicale. Merci.

## Date à retenir !

Les déportés et familles de Mauthausen habitant dans la région Rhône-Alpes sont invités à réserver la date du mercredi 5 mai 1971 afin de participer nombreux aux cérémonies traditionnelles du Souvenir de la Déportation qui auront lieu ce jour-là à 19 heures au « Veilleur de Pierre ».